



11026 - Ecrire des versets pour les attacher au corps

question

Question : Comment juger l'écriture de versets du Coran et de dhikr sur des feuilles et attacher celles-ci à sa poitrine ou à une autre partie du corps, ou plier les feuilles pour les mettre sous les molaires, ou fabriquer des talismans à partir des formules de prière légales et les attacher avec du cuir et les mettre sous le lit ou ailleurs, et le port d'amulettes faites d'éléments coraniques, de dhikr et d'invocations ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis d'attacher au corps des feuilles portant des écritures coraniques ou des invocations, ni de les mettre sous son lit ni d'en faire un usage similaire car cela relève du port d'amulettes interdit selon les propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Qu'Allah ne mène pas au bon terme les affaires de celui qui porte des amulettes** et ses propos : **La pratique de la sorcellerie, le port des amulettes, l'enchantement relèvent du polythéisme** Allah le sait mieux.